Mécénat et sponsoring

Le Mécénat se définit comme un soutien financier, humain ou matériel apporté sans contrepartie directe par une entreprise, mais aussi grâce à la générosité de certains particuliers. En fiscalité, en comptabilité, il est considéré comme un don. Concrètement, le mécénat bénéficie d'un régime fiscal avantageux dans la mesure où il existe une disproportion marquée entre le versement et les contreparties reçues.

Pour l'entreprise versante : Réduction d'impôt égale à 60 % du montant du versement dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires réalisé.

Pour les particuliers : Les dons donnent droit à une réduction d'impôts de 50% de leur montant dans la limite de 10% du revenu imposable.

Quels avantages pour vous?

Le club, c'est près de 200 adhérents, ce qui en fait l'un des clubs les plus importants de la communauté de commune, il vous offre une belle visibilité.

Nous nous engageons à encourager les adhérents à avoir recours aux services proposés par nos partenaires.

Proposition de partenariat

Montant du don	Notre engagement
75€	Annonce au micro, mise à disposition des cartes de visites lors de nos manifestations, annonce du partenariat dans les journaux du club.
100€	Annonce au micro, mise à disposition des cartes de visites lors de nos manifestations, annonce du partenariat dans les journaux du club Votre logo sur les calendriers, dossiers et feuillets distribués lors de nos manifestations
150€	Annonce au micro, mise à disposition des cartes de visites lors de nos manifestations, annonce du partenariat dans les journaux du club Votre logo sur les calendriers, dossiers et feuillets distribués lors de nos manifestations Logo sur le site du club et sa page Facebook

Nous contacter

Gymnatlanticlub@outlook.fr

N'oubliez pas de visiter régulièrement notre site http://gymnatlanticlub.fr



Un événement à ne pas manquer au Vendéespace.

Un appel à bénévoles va être lancé qui nous permet de profiter des bénéfices engendrés lors de cet événement.

Merci de votre soutien!

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE & FÉMININE

Vous souhaitez soutenir l'association ?

Merci de contacter Bernie en lui demandant de vous envoyer le formulaire sponsoring. @mail:demaretbernadett@yahoo.fr

Rappels aux parents

Merci aux parents de veiller aux points suivants :

- Conduire vos enfants à la salle et ne pas les laisser sur le parking. Les entraîneurs peuvent avoir besoin de vous



10 11 12 MAI 2019

AU VENDÉSPACE

- Un entraînement peut être annulé pour raisons personnelles, indisponibilité de salle ou autres. L'entraîneur n'est pas obligé de remplacer un cours. La cotisation est annuelle et non pas à la séance! Les entraîneurs font ce qu'ils peuvent pour assurer les cours.
- Ne tenir compte uniquement des messages envoyés par l'entraineur de votre enfant ou par le club. Certains parents communiquent à d'autres familles des informations concernant l'annulation de certaines séances qui ne concernent pas forcément votre enfant. Merci de ne pas diffuser des informations aux autres familles, sauf si l'entraineur vous le demande.
- La constitution des groupes d'entraînement, la proposition de faire des compétitions ou pas, n'incombent qu'aux entraîneurs. Ces derniers sont les mieux placés pour proposer les meilleurs choix possibles aux enfants dont ils ont la charge. Les aptitudes de l'enfant, sa motivation, sa maturité sont des éléments à prendre en compte et l'entraîneur est le plus apte à faire les choix qui permettra aux gyms de progresser à son niveau. Merci aux parents de ne pas comparer leur enfant aux autres. Ces choix d'entraineur sont proposés pour le bien de l'enfant et doivent être acceptés par les parents. La constitution des équipes oblige parfois aux entraîneurs de faire des choix. Ces choix ne doivent pas être considérés comme des sanctions mais font partie du processus d'apprentissage ou des obligations liées aux réglementations.



Bulletin d'informations n°8

Décembre 2018

Bilan de rentrée de la saison 2018/2019

5è saison pour notre club! Et oui, le GAC n'a été créé qu'en 2014/2015, mais fait désormais parti des « grandes associations » du pays moutierrois en terme de licenciés et de notorié-

Cette année encore, le club a fait le plein de licenciés avec près de 200 adhérents et notre salariée Peggy, aidée des bénévoles ne comptent pas leurs heures pour encadrer tout ce petit monde. Tous les soirs, la salle de sport du collège Saint-Jacques, accueille les gymnastes de 17h à 20h, ainsi que le samedi. La salle ne suffit plus à certains moments pour contenir tous ces gyms qui se retrouvent parfois à l'étroit sur quelques créneaux, faute de matériel adapté. Malheureusement, cette année, les clubs vendéens n'ont pas eu la possibilité de nous proposer des créneaux dans leur salle mais l'avancée du projet de la nouvelle salle spécialisée à Moutiers, porté par le « vendée grand littoral » nous motive en attendant sa construction. Malgré tout, le club essaie de faire face au condition matériel et cette année encore, a investi ; un tremplin et trampo-tramp ont été acheté pour un coût de 1400€.

Les finances du club sont saines et nous permettent de poursuivre l'aventure avec Peggy, salariée à temps plein. Pour autant les aides du CNDS qui nous ont permis de créé ce poste vont arrivées à terme l'année prochaine et nous aurons besoin du soutien de tous pour pérenniser ce poste.

Groupe d'entraînement





ENSEMBLE. CRÉONS LE MOUVEMENT

Nos sponsors



Saint Vincent sur Graon Tel: 02 51 07 78 20 Port :06 89 93 8671

Email:broderievendeenne@gmail.com



Dans ce numéro

- Premiers résultats en compétition et stages
- Téléthon
- Projet de salle spécialisée
- L'AG du club
- Les actions
- Evénements à venir
- Rappels aux parents
- France individuels
- Contact





La formation IUGE au GAC

Cette année, ce sont 4 juges qui ont suivi la formation de juge NIVEAU 1.

3 en GAM: Alicia et Astrid TRICHET, Morgan RUET

1 en GAF: Marc BOUSSAINGAULT

Félicitations à Alicia, Astrid et Morgan qui ont obtenu leur examen. Marc, pourtant très motivé, le rate de peu ! Ce n'est que partie remise...

Tous nos remerciements à ces nouveaux ou futurs juges, car sans eux, les gymnastes ne pourraient pas être engagés en compétition. Il faut savoir qu'un club paie une amende de 200€ pour toute absence de juge à une compétition. La formation est donc un enjeu essentiel pour les clubs !

Nos gymnastes en stage

Plusieurs gymnastes du club participent à différents stages ou regroupements départementaux, voir régionaux.

Ces stages sont une belle opportunité pour se perfectionner et le club est de plus en plus représenté!

En GAM:

Adao BOCQUIER a participé aux premières journées de stage poussins/benjamins départementaux

En GAF:

Jordan BAYER a été sélectionné suite à ses excellents résultats en compétition aux stages régionaux.

Maevane, Thaïs, Luisa, Anna et Lilou ont participé aux stages départementaux poussines au niveau départemental



De gauche à droite, Maévane, Thaïs, Luisa, Anna et Lilou

Jordan BAYER



Adao, 2è rang à droite



De gauche à droite Margot, Luisa, Jordan, Lilou et Eloïse



Adao, sur le podium lors des coupes formation départementales

Résultats des coupes formation

Au niveau départemental, chez les filles, validation à 245 points

Anna 2012 ne valide pas son niveau A avec 237 points

Thaïs 2011 ne valide pas son niveau A avec 216 points

Luisa 2011 valide son niveau A avec 246 points

Margot 2011 valide son niveau A avec 256 points

Maëvane 2011 valide son niveau A avec 262 points

Romane 2010 ne valide pas son nveau A avec 223 points

Lilou 2010 valide son niveau A 266 points

Eloïse 2010 valide son niveau A avec 314 points

Jordane 2011 valide son niveau C avec 321 points

Chez les garçons, Adao termine 3è des 2010.

Au niveau régional,

Chez les filles, pas de validations pour Luisa, Margot, Lilou et Eloïse en coupes formations B mais que du bonheur et de belles prestations. En coupe formation A, Anna et Thaïs ratent également leur validation mais font un test très prometteur ! Félicitations à Jordane pour sa validation en coupe formation C et qui réalise le meilleur total de toutes les gymnastes présentes !

Chez les garçons, Adao atteint la 6è place sur 21 gymnastes dans son année d'âge. Une belle performance !

TELETHON

Lors de la soirée téléthon, le club a permis au public présent de découvrir notre activité, grâce à une démonstration sous les halles, sur la piste gonflable. Une démonstration appréciée du public, malgré le froid!

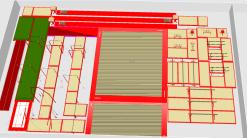


Le projet de la salle spécialisée

Le projet avance et respecte le calendrier établi. C'est un investissement d'environ 2M d'€ supporté par la communauté de communes « Vendée Grand Littoral » et qui pourrait voir le jour en septembre 2021. Actuellement, nous en sommes à la phase du choix de l'architecte.

Certains diront que dans le contexte actuel cet investissement n'était pas une priorité mais cette salle sera occupée tous les jours de 8h30 à 20h30, par le club mais aussi par les scolaires et ce sont plus de 3000 enfants qui pourront profiter de cette infrastructure chaque année.

Le club aura aussi la possibilité de se développer et de poursuivre sa route. Sans cet investissement, le club n'aurait pas pu poursuivre son activité et aurait fermé ses portes!



Le projet comprendra une salle spécialisée avec tous les agrès aux normes sur une surface utile de 1100m2 et permettra au club d'organiser des compétitions d'envergure départementales voire régionales!

EVENEMENTS A VENIR

21 décembre : Tirage tombola à 19h30

ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB

Venez nombreux à l'AG du club JEUDI 10 JANVIER 19H30 salle de la mairie

12/13 janvier : départementaux équipes performance et fédéraux A à la Chataigneraie

19/20 janvier : départementaux équipes fédéraux B

26/27 janvier : départementaux individuels

Les actions

Le club afin de pérenniser l'emploi de Peggy, a besoin de nouvelles ressources financières pour supporter le salaire à temps complet. Le club ne pourrait pas poursuivre ses activités sans Peggy. Même avec elle et les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps, le club a encore été dans l'obligation de refuser du monde cette année. Les subventions CNDS qui nous ont permis la création du poste arrive bientôt à terme (12 000€ en 2016/2017, 10 000€ en 2017/2018, 7 500€ cette année et 5 000€ en 2019/2020).

L'arrivée de la nouvelle salle permettra certainement de recevoir des recettes supplémentaire avec la possibilité d'organiser des compétitions et la recherche de mécénat d'entreprises. De nouveaux adhérents, à condition d'avoir l'encadrement suffisant, pourront être accueillis.

En attendant, le club est à la recherche de nouvelles ressources. Le stage parkour a rapporter 200€. Le tombola a permis de récolter 1000€, la vente de chocolat 700€. Par contre, le vente de calendriers n'a rien rapporté au club. Il est dommage que trop de parents pour un calendrier au prix de vente de 5€ ait rendu le calendrier. Cette vente, aurait dû permettre au club de récoler 700€ supplémentaire. Nous sommes conscients de la sollicitation toujours plus régulière demandée aux familles, mais sans ces efforts, le club ne pourra pas accueillir autant de monde ou devra augmenter ses tarifs de facon conséquente.

Merci aux familles de votre soutien!